

AZLoc®

ARTICLE 1 :

Définitions

La société AZLoc propose aux utilisateurs des logiciels distribués par ses soins ou par son réseau de revendeur, une assistance en ligne dans les conditions définies au présent contrat.

Le contrat d'assistance en ligne est conclu pour une durée annuelle. Chaque année, un nouveau contrat d'assistance est proposé sans engagement. Il n'est pas renouvelé par tacite reconduction.

La commande de l'assistance en ligne implique une acceptation sans réserve par l'acheteur des conditions suivantes.

ARTICLE 2 :

Le présent contrat a pour objet de fournir au client toutes les corrections des logiciels AZLoc ainsi que toute l'assistance concernant les logiciels AZLoc figurant sur le détail de la facture du contrat de maintenance annuel.

Ce contrat englobe les prestations suivantes :

- la mise à disposition des corrections qui résultent immédiatement d'erreurs de programmation des logiciels AZLoc
 - la fourniture de programmes adaptés aux modifications légales qui interviennent dans le cadre des fonctionnalités existantes,
 - l'assistance en ligne et le suivi par le SAV AZLoc pour les logiciels figurant sur la facture du contrat de maintenance annuel.
- L'adresse E-mail du service d'assistance est : sav@azloc.fr. Assistance en ligne permet au contractant de solliciter AZLoc à tout moment.

Ne sont pas compris :

- Les activités et interventions causées par des circonstances qui n'ont aucun rapport avec l'usage normal des applications.
- Erreur de manipulation du logiciel (par exemple : suppression d'informations utiles au bon fonctionnement du logiciel).
- La formation utilisateur, même par voie téléphonique.
- L'assistance sur les logiciels non édités par AZLoc, même s'ils ont été vendus par AZLoc à savoir les systèmes d'exploitation Microsoft, la suite Office de Microsoft ainsi que les logiciels autres nécessaires au fonctionnement des logiciels AZLoc pour lesquels il existe un contrat de maintenance détaillé à part du présent contrat.
- Le coût des déplacements et des prestations de services liés à l'installation sur site d'une mise à jour d'un logiciel AZLoc,
- Les interventions sur le réseau, le système d'exploitation ou le système de gestion de base de données qui bénéficient en principe d'une garantie de la part du constructeur ou de l'éditeur.
- Les composants et outils non AZLoc nécessaires aux upgrades des logiciels AZLoc.
- Les adaptations spéciales pour le client (par ex. fonctionnalités ou impressions spécifiques demandées).

ARTICLE 3 :

Le client s'engage à effectuer au moins une fois par jour une procédure de sauvegarde de ses données et à contrôler si elle s'est déroulée correctement. Il s'engage en outre de donner sans frais à AZLoc, les informations, l'assistance et les facilités demandées par celle-ci en vue de l'exécution du présent contrat dans des conditions normales.

Avant de faire appel à l'assistance d'AZLoc, le client vérifiera si toutes les prescriptions d'utilisation du matériel et des applications ont été respectées.

Tout dysfonctionnement des programmes constaté par le client est à signaler de suite par écrit email à sav@azloc.fr ou fax au 0972132132.

Le client veillera en outre à faire tout ce qui est nécessaire afin de limiter l'utilisation à un minimum, jusqu'à l'intervention d'AZLoc.

Au cas où, d'après AZLoc, le dysfonctionnement résulterait d'un problème de manipulation ou d'utilisation du logiciel par le client ou par un tiers, l'intervention sera facturée par AZLoc.

ARTICLE 4 :

Le présent contrat remplace et annule tout autre contrat antérieur entre les parties et ayant le même objet. Toutes modifications doivent être convenues par écrit entre parties.

ARTICLE 5 :

Le présent contrat est soumis exclusivement au droit français et tout litige qui en découle est de la compétence exclusive des tribunaux du siège social d'AZLoc.